

# LE SPECTATEUR

DE

## L'ORIENT.

---

---

Livr. 13. — 23 Mars, (6 Avril) 1834.

---

---

### Un mot sur l'émancipation.

**N**OUS revenons souvent sur la question de l'émancipation; c'est que c'est un point de départ sur lequel les chrétiens d'Orient ont eu le bonheur de se rencontrer avec l'Europe occidentale, dans leurs vœux de réhabilitation sociale. Il est vrai que, si la nécessité d'employer le remède est reconnue par tout le monde, on ne paraît pas également d'accord sur la manière de l'administrer. Quoique le principe ait été généralement admis, il semblerait qu'il existe quant à la question subséquente de son application plus ou moins complète, une divergence essentielle entre la façon de voir des puissances et celle des populations chrétiennes de la Turquie. Nous osons cependant croire qu'on est plus près de s'entendre qu'on ne le pense généralement. Pour bien résoudre une question, il n'y a rien de tel que de la bien poser. Or, les puissances, ayant pris pour base de leur intervention en Orient l'a-

mélioration du sort des chrétiens, et pour but de leur efforts, le règlement définitif de l'avenir de ces contrées, il n'y aura qu'à mettre aux prises avec les faits ces deux propositions, pour arriver à certaines conséquences qui s'en déduisent nécessairement.

Nous ne prétendons point vider ici d'emblée cette grande discussion; elle a été déjà souvent entamée dans ce recueil et le sera naturellement plus d'une fois encore. De ses nombreuses faces, nous n'en envisagerons aujourd'hui qu'une seule, qui n'est du reste ni la moins instructive ni la moins concluante.

L'émancipation est certes une question aussi vieille que l'Europe. Depuis Solon jusqu'à O'Connell, depuis le démos d'Athènes, jusqu'aux catholiques de l'Irlande, l'égalité civile et politique fut plus d'une fois mise à l'ordre du jour, sans avoir amené le bouleversement des états qui portaient dans leurs flancs cette immense révolution. Lord Palmerston le rappelait justement dans un de ses derniers discours, en citant l'exemple des catholiques de l'Irlande.

Toutefois, si l'inégalité civile et politique entre les diverses races, religions ou castes d'un état, n'est pas un fait nouveau dans l'histoire, il est évident qu'elle n'a jamais eu le caractère sinistre qu'elle présente en Turquie. L'orateur le plus populaire du Royaume-Uni a cru devoir comparer le sort des catholiques de l'Irlande d'autrefois avec la condition actuelle des sujets chrétiens de la Porte. Mettant en parallèle la domination anglaise et la domination musulmane, il n'a pas hésité, qui le croirait? à accorder l'avantage au régime ture: avant leur émancipation, les Irlandais étaient placés, selon lui, dans une situation bien pire que celle où se trouvent, à l'heure qu'il est, les chrétiens

en Orient (1). Nous avouons n'avoir jamais été mieux persuadés de la magie exercée par l'éloquence de lord Palmerston, que le jour où nous l'avons entendu prononcer ces paroles, devant les Communes réunies de la Grande-Bretagne, sans qu'il s'élevât une voix pour protester contre son assertion. De quelle époque de l'histoire irlandaise veut donc parler le noble vicomte? Ce n'est certainement pas des temps qui ont immédiatement précédé l'émancipation; car le bill du 13 avril 1829, en vertu duquel tout catholique peut désormais entrer au parlement sans avoir à prêter aucun serment qui répugne à sa conscience, ne fit que compléter la série des droits politiques dont les Irlandais étaient depuis longtemps en possession. En effet, dès 1793, ils avaient obtenu le droit de voter aux élections pour le choix des membres du parlement, quoi qu'ils continuassent à n'être pas éligibles; ils avaient été aussi déclarés admissibles à tous les emplois civils et militaires, dans l'état et dans les corporations municipales. Mais remontons plus loin. Bien avant la fin du siècle passé, dans le temps même où les lois pénales les relançaient jusque dans le plus profond de leurs consciences, non seulement ces lois sommeillaient ordinairement et étaient pour la plupart considérées comme tombées en désuétude, mais les catholiques jouissaient en outre de

---

(1) « Mais si l'inégalité de condition politique entre les races diverses est une cause suffisante pour rendre l'état où elle se trouve, indigne d'existence politique, qu'aurait dit l'honorable M. Cobden s'il eût vécu un peu plus tôt, lors qu'il y avait en Irlande un code pénal qui plaçait les catholiques dans une situation bien pire que celle où se trouvent les sujets chrétiens de la Porte? » Chambre des Communes, séance du 20 Février. Extrait du discours de lord Palmerston.

tous ces droits généraux, qui, s'ils n'accordent pas la vie politique, en compensent jusqu'à un certain point la privation. Ils avaient la liberté de la presse, et l'on sait si Swift s'est fait défaut d'en user; ils avaient le droit de réunion, à ce point qu'on vit plusieurs fois, à côté du parlement légal d'Irlande, composé de protestants, qui tenait ses séances à Dublin, une autre assemblée, composée de députés envoyés par tous les comtés, se réunir dans la même ville, discuter, prendre des décisions et les publier; des jurisconsultes déclaraient que cette réunion était dans le droit du peuple, et le gouvernement était obligé de respecter ce droit. Les catholiques avaient en outre le bienfait de la responsabilité des agens du pouvoir devant l'autorité judiciaire; ils avaient le jury; ils avaient *l'habeas corpus*.

Qu'y a-t-il de commun entre cette position des Irlandais avant leur émancipation de 1829, avant même les concessions qui leur avaient été faites en 1793, et la situation actuelle des chrétiens de la Turquie? Avant de jouir d'un droit politique, il faut avoir le droit de vivre; eh bien! c'est précisément ce droit primitif et antérieur à tout autre, qui nous manque. On nous promet l'abolition du *charatz* et l'admission du témoignage des chrétiens devant les tribunaux; hélas! on nous accorderait la plénitude des droits civils et politiques que nous n'en serions pas pour cela beaucoup plus avancés. L'égalité devant la loi ne nous a-t-elle pas été promise, il y a plus de quinze ans, par le *hatti scheriff* de Gulhané? Elle a été si peu mise en pratique, qu'on en est encore à discuter s'il sera permis au chrétien de déposer en justice. Ce qu'il faut avant tout aux chrétiens de l'Orient, ce ne sont pas des *droits*, ce sont plutôt des *garanties*. On peut vivre après

tout sans être membre du parlement, ou ministre, ou général; mais la vie devient impossible lorsqu'on sent le glaive de l'arbitraire suspendu continuellement sur sa tête. Or cette menace, qui n'éclate que trop souvent en sanglantes orgies, ne sera pas écartée aussi longtemps qu'une dynastie turque régnera à Constantinople. Les musulmans pourront nous accorder tous les droits possibles, sauf à les violer à la première occasion, dès qu'ils auront la main libre et les coudées franches; ils y seront forcément amenés par la religion, par habitude et par intérêt. La religion leur commande de considérer et de traiter tout chrétien comme ennemi; une domination de quatre cents ans leur réservait la jouissance exclusive de tous les privilèges dont un nouvel état de choses amènerait le partage; elle les débarrassait à peu près de toutes les charges auxquelles une réforme les obligera nécessairement à participer; enfin une émancipation réelle de l'élément chrétien aura pour résultat inévitable la prépondérance politique et sociale d'une race aussi supérieure par le nombre que par ses facultés morales et intellectuelles; et l'on croit que les musulmans pourront jamais admettre sérieusement cette égalité et cette émancipation!

A proprement parler, il n'y a point de loi qui exclue absolument aujourd'hui les chrétiens des emplois publics en Turquie; il y a même des exemples de chrétiens qui y remplissent des fonctions très considérables. Ainsi l'ambassadeur actuel de la sublime Porte près S. M. Britannique est un Grec; et il n'y a pas encore deux ans, les postes des ministres à Paris et à Berlin étaient également occupés par des Grecs. Ceci n'empêche pas que l'immense majorité des chrétiens ne soit affligée de vexations crian-



tes, et ne se voie chaque jour attaquée cruellement dans son honneur, dans sa propriété, dans son existence; tandis que le catholique anglais, alors même qu'il ne comptait point comme citoyen, se voyait respecté comme homme et jouissait de ces droits généraux, de ces garanties personnelles, qui sont aussi indispensables à notre vie que le sol qui nous porte, que l'air que nous respirons, que le pain quotidien qui nous nourrit. Les droits politiques, on ne saurait trop le répéter, c'est du luxe pour les chrétiens de l'Orient; le nécessaire pour eux, c'est de pouvoir être assurés qu'ils ne seront point à tout moment molestés, volés, confisqués, assommés, ou qu'ils pourront du moins trouver justice contre les écarts de l'arbitraire. Mais croire qu'ils pourront jamais obtenir cette sûreté et cette justice sous le régime turc, c'est pure chimère.

Au siècle passé, le shérif qui avait fait fouetter un catholique sur la place publique de Tipperary, poursuivi par la victime devant le jury et reconnu coupable, fut condamné à payer au plaignant dix mille francs de dommages et intérêts. Ce procédé, heureusement aussi rare qu'inique du juge anglais, se renouvelle tous les jours, sous toutes les formes et sur tous les tons, en Épire, en Thessalie, en Macédoine, en Thrace, en Bulgarie, aux îles et en Asie mineure; mais je demanderais s'il est raisonnable d'espérer que jamais tribunal turc soit disposé à accorder une réparation quelconque à ces millions de victimes d'une tyrannie exorbitante.

En 1798, Wolf Tone, le chef de l'insurrection irlandaise, celui-là même qui avait appelé l'ennemi au secours de son pays contre la domination britannique, ayant été saisi à bord de la flotte française qui portait une armée

destinée à envahir l'Irlande, fut condamné à mort par une cour martiale. L'arrêt fatal allait être exécuté, lorsque le célèbre Curran se décida à attaquer devant la justice ordinaire la compétence du tribunal qui avait prononcé la sentence capitale. Lord Killwarden, président de la cour du banc du roi à Dublin, ordonna qu'on préparât à l'instant même un acte d'*habeas corpus* et le fit en même temps annoncer au grand prévôt, car le jour, l'heure même de l'exécution étaient arrivés. Mais le shérif revient bientôt dire, que le prévôt ne veut obéir qu'au major et que celui-ci n'entend recevoir des ordres que de lord Cornwallis. Alors, s'élevant à toute la hauteur de la sainte mission dont il était revêtu, « Monsieur le shérif, s'écria lord Killwarden, saisissez-vous du corps de Wolf Tone, arrêtez le grand prévôt, arrêtez le major, et montrez au général cet ordre de la cour. »

Comment ces souvenirs de l'équité innée du juge britannique, alors même qu'il agit vis-à-vis de justiciables qu'il est fondé à tenir pour des ennemis personnels, ne se sont-ils pas dressés, comme des reproches amers, devant lord Palmerston, le jour où il a eu le courage de mettre en parallèle la condition des chrétiens de la Turquie avec celle des Irlandais avant leur émancipation? Et notez que ces exemples de réparation et de garantie étaient donnés au milieu d'une crise formidable, au moment où l'Irlande catholique était en pleine rébellion et où des flottes et des armées françaises arrivaient pour lui prêter main-forte; en sorte que, pour que les termes de la comparaison soient en quelque façon exacts, il faudrait nous reporter jusqu'à l'époque de notre première révolution, jusqu'à ces jours néfastes où les ministres de notre

sainte religion furent, sur un simple soupçon, trainés aux gémonies, où nos pères et nos frères furent condamnés à mort, sans l'ombre d'un jugement; où nos biens furent confisqués; où nos mères éplorées furent obligées d'aller mendier, pour leurs orphelins, le pain amer de l'étranger; où des villes, des provinces entières furent saccagées, où des milliers de chrétiens furent réduits à l'esclavage.... Non, mille fois non; il n'y a pas de comparaison à faire entre les sujets, même non émancipés, du peuple le plus noble, le plus généreux, le plus imbu des saints principes d'équité et de légalité, et les sujets de ce peuple à qui sa religion, ses mœurs, ses habitudes, ses préjugés imposent la tyrannie comme un moyen, un but et un devoir; abstraction même faite des qualités supérieures du peuple anglais, il n'y a pas de rapport possible entre les sujets d'un souverain chrétien en général, quelque absolu qu'il soit, et les malheureux qui gémissent sous le joug musulman. Sous le régime turc, les chrétiens ne sont pas des sujets, ils sont des ennemis. Entre eux et leurs dominateurs, il ne peut survenir que des trêves plus ou moins provisoires; une paix solide est impossible.

Si l'Europe veut sérieusement améliorer le sort des chrétiens de l'Orient, elle doit avant tout faire cesser cet état de guerre permanente qui est inhérent à la domination musulmane; elle doit en d'autres termes, y constituer un empire chrétien. Alors, mais seulement alors, elle pourra se flatter d'avoir mis un terme à nos souffrances, et se considérer en même temps comme définitivement débarrassée de l'inquiétude éternelle que lui donne la situation politique de ces contrées. Aussi longtemps au contrai-

re que nous serons condamnés à subir le régime musulman, on pourra nous affabler d'autant de droits civils ou politiques qu'on voudra, nous n'en serons pas moins les plus malheureux des esclaves. La révolte sera pour nous un besoin et un droit; étouffée aujourd'hui, elle éclatera demain, et l'Europe aura à recommencer l'œuvre laborieuse de son intervention.

P.

## La situation.

Les événements marchent, les faits succèdent aux raisonnements, le monde civilisé est partagé en deux camps, l'Orient et l'Occident.

Si nous nous livrons encore à quelques réflexions, si nous tâchons de saisir le sens de la lutte formidable qui va s'engager, ce n'est point aux auteurs de ce drame, qui décidera du sort des nations, que nous nous adressons, c'est à l'opinion publique, qui exerce une influence bien autrement puissante, et qui finira, nous en avons la conviction intime, par l'emporter sur les cabinets.

Nous sommes partie intéressée dans la lutte; la Turquie contient une portion de nous mêmes, et c'est à propos de cette portion que la querelle s'est engagée; l'opinion publique s'est déjà prononcée en notre faveur, en signalant les populations grecques de la Turquie, comme la seule partie vivace de cet état décrépît, et elle a pu pénétrer jusque dans les conseils des gouvernements, pour séparer la cause des Turcs de celle de la Turquie.



Les puissances l'ont formellement déclaré; en soutenant la Turquie, elles n'entendent établir aucune solidarité entre la cause de cette dernière et celle des Turcs.

On ne saurait trop insister sur cette distinction qui est d'une immense portée. Elle prouve encore une fois que la politique du 19<sup>e</sup> siècle ne peut se séparer de la morale, et que les principes de l'humanité exercent leur influence salutaire.

Non! la cause des Turcs n'est pas juste, c'est la cause du despotisme stupide et de l'oppression barbare. Quoi! des conquérans dégénérés, inaccessibles aux progrès, corrompus, cruels, viendraient, au nom de Mahomet, courber sous leur joug flétrissant, des populations chrétiennes pleines de sève et d'avenir, les tailleraient à merci, les réduiraient à l'état le plus misérable et le plus dégradant, et le monde chrétien légitimerait une pareille domination! Non, la politique des chancelleries, quelque froide et quelque calculée qu'elle soit; le respect des pouvoirs établis et des rapports fondés sur les traités, ne pourront jamais aller jusqu'à prêter leur appui à une puissance qui n'a d'autre moyen d'action que la violence. Non, l'Europe ne subira pas cette honte d'avoir rivé les fers des esclaves qui s'écrient :

*Siam servi si*

*Ma servi ognor frementi.*

Le sang de Wilberforce coule dans toutes les veines. Plus d'oppression dégradante, plus d'outrage à la nature humaine; tel est le principe qui domine tous les principes.

Qu'est-ce donc que la cause de la Turquie? C'est la Turquie réformée, cédant aux vœux et aux exigences de l'humanité, et seulement à ce prix, protégée contre son en-

nemi redoutable, auquel elle n'est plus en état de résister.

La cause de la Turquie est donc à double face; elle est la résultante de deux buts également essentiels et intrinsèques et qui ne sauraient se dominer l'un l'autre. L'existence de la Turquie, d'après cette manière de penser, est fatalement nécessaire à l'équilibre du monde. La Russie est à ses portes et va s'agrandir de ses dépouilles dans une proportion menaçante. La Mer-Noire deviendra un lac russe inaccessible à tous, la Méditerranée lui sera ouverte en tout temps, toutes les races orthodoxes de la Turquie, slaves ou grecques, lui seront définitivement soumises, et par elles, elle aura même atteint l'Adriatique. Mais la Turquie, telle qu'elle existe, ne peut être défendue, d'abord parce qu'elle insulte à l'humanité, et ensuite parce qu'elle n'a plus les conditions de vitalité nécessaires; commettra-t-on la faute de dire qu'un état peut subsister sans administration régulière au milieu d'éléments hétérogènes, qui épient l'heure fatale de son agonie pour achever l'œuvre de dissolution? D'ailleurs la Russie ne s'est point présentée comme voulant étendre ses conquêtes; elle a solennellement protesté contre une pareille supposition, et elle a pris des engagements envers ceux qui voulaient les accepter, de ne pas faire une guerre territoriale. En écartant toutes les appréhensions d'agrandissement, la Russie n'a exigé et n'exige encore, que d'assurer le sort de ses coréligionnaires, mission qui ne peut appartenir qu'à elle. La lutte, s'étant engagée précisément sur ce terrain, si le sort des chrétiens devait être sauvé par la Russie seule, ou si la Turquie s'engageait vis-à-vis de toutes les puissances également, par de simples promesses, à améliorer la condition des populations soumises

à sa domination, il serait bien étrange, si, en écartant la protection de la Russie, les puissances abdiquaient elles mêmes leur empire, pour faire renaître d'ici à peu, la même question plus brûlante encore qu'elle ne l'est aujourd'hui.

La politique de l'Occident étant ainsi tracée, on a bien le droit de se demander, si la double tâche qu'on s'est imposée sera bien remplie; si en sauvant la Turquie du péril extérieur, on aura également assuré le sort des populations chrétiennes qui lui sont soumises.

Et remarquons d'abord une contradiction bien frappante. Il s'agit avant tout de conserver intacte la souveraineté de la Turquie, puisqu'on la défend contre les atteintes indirectes de la Russie. On ne peut donc rien imposer à la Turquie de strictement obligatoire, on ne peut la placer sous l'empire d'un engagement contractuel. Les puissances se bornent à agir par leur influence morale qui va rester le seul garant de l'exécution de simples promesses. Le rôle que les puissances se réservent dans l'avenir, pour obtenir ce que l'humanité réclame, c'est de veiller en amis affectueux et en conseillers empressés et pressans. Mais y a-t-on bien pensé? Peut-on convaincre ces populations opprimées depuis si longtemps, que cette garantie est suffisante? Peut-on leur dire que toutes leurs doléances seront écoutées, lorsqu'elles ne pourront s'adresser directement à ceux qui seuls sont en état de les entendre, que leurs plaies seront guéries, lorsque leurs médecins ne pourront les soigner que par l'intermédiaire de leurs boureaux? Nous, les Grecs du royaume hellénique, nous serions bien les interprètes naturels de la pensée des puissances occidentales auprès de ces populations désolées, mais pourrions-nous compter sur leur estime? notre voix pourrait-

elle garder le prestige de la voix fraternelle, si nous allons leur prêcher la soumission à cette condition qu'on leur prépare? Nous entendons leurs cris de désespoir, nous voyons leur défiance corroborée par tant de siècles de misère; ce ne sont donc plus de simples promesses qui peuvent apaiser des consciences si justement inquiètes, c'est la réalité. Mais où est-elle cette réalité, là où il n'y a point de garantie? comment fonder un espoir légitime, là où il n'y a point d'engagement contractuel, ni de clause stipulée? Les puissances occidentales proclament aujourd'hui bien haut qu'elles ne prêtent leurs flottes et leurs baïonnettes qu'à cette seule condition, de voir soulagées les populations opprimées, quelle que soit leur religion d'ailleurs; le péril une fois passé, la Turquie ne pourra-t-elle pas dire à ceux qui viendraient réclamer l'exécution des promesses arrachées plutôt qu'obtenues, — vous avez garanti ma souveraineté et vous vous mêlez de mes affaires intérieures? Mais nous nous trompons, elle ne tiendra pas ce langage cassant; elle sera polie, humble même s'il le faut, elle parlera des services rendus, elle protestera de la reconnaissance profondément gravée au fond du cœur de tout bon musulman, pour ceux qui, au prix de leur sang, ont sauvé sa souveraineté menacée, elle promettra d'écouter avec respect et de suivre fidèlement les conseils qu'on voudra bien lui donner, trop heureux même d'en recevoir. Et voilà les rapports officiels qu'on va établir entre l'opprimé et l'oppresser, entre ce dernier et les puissances; on aura beau faire, au fond le chrétien sera toujours pour le Turc un chien infidèle, et traité comme tel chaque fois que l'œil du protecteur se détournera du protégé.



Nous ne voulons rien exagérer, au contraire, nous voulons supposer que l'on a réussi à placer le pouvoir en Turquie, entre les mains des hommes les plus éclairés, les plus capables, les plus disposés à obtempérer aux volontés des coalisés tout puissans. Nous demandons un peu comment s'y prendront pour remplir leur tâche, ces hommes appelés à réaliser les promesses données. Après tous les *hati-shérifs* et les *firmans* qui doivent être une vérité plus qu'une charte, viennent les nécessités de l'administration. Nous n'avancions rien de nouveau en affirmant qu'une administration n'est guère possible là où les finances sont obérées. Le gouvernement turc aura donc mille choses à faire à la fois, réhabiliter des populations entières, faire respecter leurs droits nouvellement proclamés, employer dans ce but, toute l'autorité du pouvoir pour faire renoncer aux pratiques invétérées ayant leur racine dans la religion même, et en même temps il devra pourvoir à ses finances, remplir ses coffres vides pour raffermir la subordination de ses fonctionnaires civils et militaires, et décerner des récompenses à ceux qui ont exposé leur vie sur le champ de bataille, ou donner des indemnités à ceux, qui, au moment du péril, l'ont aidé pécuniairement; et que ne devra-t-il pas faire encore? Mais tout ce que nous venons d'énumérer sommairement, est-il possible à réaliser? Sur qui donc vont peser toutes ces contributions qui mettront le gouvernement à même de se tenir debout? Les hommes capables, les hommes intelligens sont en haine au parti national, qui verra dans les événemens le triomphe de ses idées. La moindre faiblesse du pouvoir donnera gain de cause aux rétrogrades, à ceux qui repoussent l'idée d'égalité avec les chrétiens, comme la plus infâme des flé-

trissures. Il faut donc que les hommes du pouvoir soient forts, mais pour cela ils doivent avoir de quoi l'être; il faut qu'ils puissent payer les armées, et mettre en mouvement tous les ressorts du service public. Mais encore une fois, ces ressources où iront-ils les puiser, chez les musulmans ou chez les chrétiens? Ces derniers font seuls le commerce, se livrent à l'industrie, possèdent le plus et n'ont pas marché contre l'ennemi; quels moyens va-t-on employer pour les astreindre à leurs obligations de contribuables? Voilà donc les exactions qui recommencent de plus belle. On aura aboli la capitation, mais sous un autre nom; on percevra le même impôt, on exercera la même oppression, les mêmes iniquités. On aura séparé en principe la cause des Turcs de la cause de la Turquie, mais dans la pratique, et c'est bien un peu ce dont il s'agit, on laissera les Turcs maîtres chez eux pour que la Turquie existe. A eux appartiendront le pouvoir, les fonctions publiques, l'armée, la justice, tout enfin.

Leur haine sera d'autant plus surexcitée, qu'ils accuseront les rayas de tous les maux que le pays aura endurés. Et l'on pourrait supposer que la reconnaissance seule envers leurs libérateurs, cette reconnaissance fût-elle sincère, empêchera les Turcs de traiter leurs sujets chrétiens comme ils l'ont toujours fait! Ce serait supposer l'impossible.

On appelle illusions, folies, nos idées d'affranchissement, soit. Mais l'histoire est là pour enrégistrer ces illusions en regard des conceptions pratiques de la politique, et pour les transmettre au jugement impartial de la postérité. Il ne faudra pas même attendre la postérité pour savoir qui a révé le plus; si la Turquie est sauvée,



et façonnée de la manière qu'on croit, nous ne tarderons pas à pouvoir nous prononcer nous mêmes.

Il vaudrait cependant mille fois mieux pour l'honneur des puissances coalisées, que la Turquie périt au plutôt ; on ne pourrait pas au moins les accuser de sa chute, elle aurait succombé sous ses propres vices. Car, songeons y bien, si la Turquie se relève, sa nouvelle existence sera l'œuvre des puissances occidentales, et c'est à ces puissances, et non plus aux Turcs, que les populations chrétiennes auront à attribuer leurs souffrances et leurs misères.

Les Turcs ne seront plus à leurs yeux que les instruments, le glaive suspendu sur leurs têtes, et ce glaive, c'est la main de l'Europe occidentale qui le tiendra; or, existe-t-il une responsabilité plus cruelle que celle qu'on assume au nom d'un agent indigne? avec le sentiment et l'intention de faire le bien, on devient complice de l'auteur du mal. L'Europe coalisée, nous en sommes certains, ne voudra pas s'imposer une telle responsabilité; elle peserait trop sur sa conscience, le sentiment de l'honneur sera toujours le plus fort. Aux premiers cris des victimes, tous les cœurs se soulevaient, et devant les martyrs, les froides considérations de la politique se tairaient.

Aussi croyons-nous fermement que le succès même, si succès il y a, perdra la Turquie. On se tromperait fort, si l'on croyait que les puissances laisseront à la Turquie le billet à la Châtre. Des voix éloqu岸tes et dévouées s'élèveront pour plaider la cause des chrétiens opprimés, la cause de l'humanité. Quoi, dira l'Europe, l'iniquité seule est donc la base de cet équilibre fondé par les cabinets au prix de tant de sang? Et faut-il, pour maintenir la paix du monde, que nous, les élus du monde civilisé, nous

les organes et les ministres de l'intelligence, nous nous fassions les sbires de la police musulmane? Quelle gloire nos soldats ont-ils recueillie, quand nous avons livré à la merci de barbares fanatiques, des populations qui ne demandaient qu'à venir à nous et à s'éclairer de nos lumières?

Il n'y a pas d'équilibre qui ne soit fondé sur le droit et sur la raison. Tous les traités, toutes les considérations politiques ne sauraient résister au spectacle de l'humanité outragée, et les cris des martyrs finiront toujours par dominer les admonitions raisonnées des hommes d'état. On leur dira à bon droit: vous avez proclamé n'avoir embrassé que la cause de la Turquie, et non celle des Turcs, et les Turcs recueillent tous les fruits de vos efforts; vous avez voulu agir dans le double but de la politique et de l'humanité, et vous n'avez accompli qu'imparfaitement une partie de votre tâche. Les faits démentent vos paroles, les événements s'inscrivent en faux contre vos proclamations.

C'est une conséquence fatale de cette politique qui a prévalu, que les puissances occidentales ne pourront plus arriver à la paix, ne pourront plus redresser l'équilibre du monde, qu'après avoir tout changé en Turquie de fond en comble. Il y aura des trêves, il y aura des temps d'arrêt, mais il n'y aura plus de paix définitive. Un événement entraînera l'autre, il y aura un enchaînement de vicissitudes, d'épisodes et de contre-coups, qui fera surgir de nouvelles complications imprévues et soudaines. Combien de nations viendront là se heurter dans une lutte à mort, puisqu'elle va décider de leur existence même! La Turquie est en jeu la première, la Russie va risquer l'œuvre

séculaire d'une politique constante et soutenue; les populations chrétiennes de la Turquie attendent l'arrêt fatal de leur avenir, les puissances occidentales enfin, vont soutenir l'honneur de leur prépondérance dans le règlement des affaires de l'Orient et du monde. Eh bien! ce n'est pas par une bataille, ce n'est pas par de brillans faits d'armes que tout cela va se décider. Nous ne faisons le tort à personne de lui attribuer l'idée que tout va être bientôt réglé. Les portes du temple de Janus resteront pour long temps ouvertes, et encore n'y aura-t-il pas de paix bien consolidée, avant que tous les intérêts ne soient plus ou moins satisfaits.

En cherchant donc à débrouiller dans ce labyrinthe de complications, et dans ce choc désastreux de puissantes armées, les conséquences inévitables des événements, nous ne voyons qu'une seule issue qui puisse concilier les tendances opposées.

Non encore une fois! la cause de la Turquie n'est pas la cause des Turcs. Pourquoi tournerait-on alors contre les populations chrétiennes soulevées pour proclamer leur affranchissement, les armées destinées à sauver la Turquie et non les Turcs? Leur dirait-on qu'elles ne sont pas encore préparées, que leur moment n'est pas venu? Hélas! Mais si la marche des choses, si les progrès de la civilisation, si les intérêts de l'humanité, si leur marche ascendante, si leurs efforts courageux, si l'élan de leur désespoir, si tout enfin promet à ces populations un avenir d'indépendance, pourquoi cette indépendance ne leur serait-elle pas accordée à ce moment même, lorsque les affaires de l'Orient vont être réglées définitivement et sur de nouvelles bases? Oh! nous avons entendu déjà la noble voix de l'il-

lustre rejeton de cette glorieuse famille des Grey, tous dévoués à la cause de la liberté et de l'humanité, nous l'avons entendu descendant du haut de la tribune de la Chambre des Lords.

Non, pas une seule voix ne s'élèvera, ni en Angleterre, ni en France, ni en Allemagne, pour invoquer la force contre les chrétiens insurgés de la Turquie.

Lord Grey a eu l'honneur de l'initiative de cette noble pensée; elle nous a remplis de courage et nous a donné la conviction inébranlable que, si les nécessités politiques pouvaient un seul instant amortir cette sympathie que tous les hommes éclairés éprouvent pour les Grecs soulevés, les premières luttres soutenues par nos frères avec cet héroïsme que donnent la conscience de ses droits et l'amour de la liberté, vont faire briller sur tous les fronts assombris par le contretemps survenu à leur politique, la pensée radieuse de mettre cette politique d'accord avec les principes de l'humanité, et de sauver la Turquie, non pour les Turcs, mais pour les Chrétiens.

X.

---

### La dernière Note de Nechet-bey.

Nous avons publié, dans notre Bulletin du 11[23 Mars, la note de Nechet bey, chargé d'affaires de la S. Porte, et la réponse du gouvernement grec, et informé nos lecteurs que ce diplomate a demandé ses passeports et quitté immédiatement Athènes.

On s'attendait, après la réponse du gouvernement, à



toute autre chose. Le départ de l'Envoyé de Turquie a étonné tout le monde. A des accusations vagues contenues dans sa note, le gouvernement s'est borné à répondre par des incriminations également vagues. Il ne pouvait pas sortir tout à fait du terrain choisi par Nechet-bey. Il a cependant eu la délicatesse, très-regrettable selon nous, d'omettre, dans une note destinée à une immédiate publication, des faits réels et positifs, tels que ceux contenus dans sa note du 18[30 Octobre 1853.

Toutes ces récriminations d'ailleurs, tous les faits qu'on pourrait alléguer à leur appui, ne prouvent pourtant en définitive qu'une chose, la délimitation vicieuse des frontières, qui, très-difficiles à garder, se prêtent admirablement à des invasions mutuelles de bandes armées plus ou moins nombreuses. Doit-on s'étonner aujourd'hui que des gens en armes en soient sortis à l'insu du gouvernement grec, pour soutenir l'insurrection de leur frères en Epire et en Thessalie, quand il est prouvé que souvent des bandes de brigands, venus de la Turquie, ont fait des incursions dans le royaume hellénique? Nous avons toujours cru que ces incursions avaient lieu sans que le gouvernement turc en fût instruit, et si le gouvernement grec s'en est souvent plaint, ce n'a été que dans le but d'appeler une attention plus sérieuse, de la part des autorités turques, sur la garde des frontières. Comment veut-on exiger aujourd'hui de la Grèce ce qu'elle n'a jamais pu obtenir de la Turquie? Comment veut-on rendre son gouvernement responsable de faits qu'il est hors de son pouvoir d'empêcher, comme il a été hors du pouvoir du gouvernement turc, malgré sa bonne volonté, nous voulons bien le croi-

re, d'empêcher tant d'incursions de bandes armées sur le territoire grec?

Le ministre des affaires étrangères eut pu, ce nous semble, alléguer ces raisons, tout en restant dans son rôle. Nous sommes les premiers à reconnaître que, si d'un côté le gouvernement doit avoir des égards pour les vœux et les sentimens du pays, s'il ne lui est pas permis de méconnaître le principe fondamental sur lequel repose l'existence du royaume hellénique, de l'autre côté il a aussi d'autres devoirs à remplir envers les Puissances étrangères, devoirs qui lui sont imposés par les principes de droit qui régissent les relations réciproques des États. Ces relations en effet, sont soumises à des règles définies, généralement reconnues et adoptées, et ce n'est pas par des accusations vagues qu'on peut prouver l'infraction à ces règles. Toute plainte, toute accusation doit nécessairement reposer sur des faits, s'appuyer sur des données positives. Voilà pourquoi il nous est impossible d'attacher une valeur réelle au long préambule de la note de Nechet-bey.

Ce qui est positif, ce qui dans la Note turque descend du domaine des généralités dans celui des faits, ce sont les cinq demandes faites par la Turquie. Là dessus, les réponses du gouvernement hellénique ne laissent rien à désirer.

En effet, peut-on, de bonne foi, rendre le gouvernement grec responsable de la conduite des chefs de la révolution, qui échappent doublement à sa juridiction, et comme démissionnaires, et comme agissant en pays étranger?

Peut-on, de bonne foi, exiger une enquête sur l'évasion des prisonniers de Chalcis, lorsque cette enquête a déjà eu lieu, et qu'il a été prouvé que les prisons ont été ou-

vertes par les sous-officiers et les soldats qui ont déserté; lorsqu'il a été prouvé que les officiers que Néchet-bey semble vouloir accuser, ont cherché à empêcher, au péril de leur vie, cet attentat de la troupe révoltée?

Peut-on, de bonne foi, exiger la destitution de deux professeurs et d'un juge pour avoir, dit-on, manifesté des sympathies et fait des vœux en faveur de leurs frères opprimés, lorsqu'il est de notoriété publique que ces mêmes professeurs M. le Docteur Costi, et M. J. Soutzo se sont donné toutes les peines du monde pour calmer, en pleine université, l'enthousiasme qui s'était emparé des étudiants, et les engager à reprendre leurs études?

Peut-on, ou plutôt la Turquie peut-elle exiger de bonne foi, d'un gouvernement constitutionnel, et chez qui les délits de la presse sont jugés par le jury, de modérer le langage des journaux de l'opposition, qui, même au milieu de la plus grande effervescence, ont toujours gardé certains ménagemens envers le Sultan et le gouvernement turc; tandis que chez elle, pays de censure, les journaux stipendiés par la Porte, se livrent journellement aux injures les plus grossières contre la nation et le gouvernement hellénique, sans en excepter même des personnes que leur caractère auguste place au dessus de toute attaque?

Néanmoins la réponse du gouvernement donne pleine satisfaction aux demandes de Nechet-bey, et malgré cela ce dernier prend ses passeports.

Cette conduite inattendue a besoin d'être expliquée.

C'est que les demandes, en apparence si modestes, de la Turquie, et auxquelles le gouvernement s'est empressé de satisfaire, ces demandes, disons nous, impliquent une prétention exorbitante, à laquelle le gouvernement grec

ne saurait satisfaire sans porter atteinte au principe de son existence.

La Turquie voudrait-elle par hasard que le gouvernement hellénique désavoue l'insurrection des chrétiens de la Turquie? Serait-ce là le mot de l'énigme?

Ceci serait une prétention inouïe en tout cas et en tout pays. Jamais un gouvernement quelconque ne saurait être obligé à exprimer une opinion sur des faits qui ont lieu en dehors de sa juridiction et dans un Etat voisin.

En Grèce, un pareil acte de la part du gouvernement serait un crime de lèse-nation.

Il y a entre la nation hellénique et la Turquie, une relation que la force des choses a créée, et qu'aucune convention humaine ne saurait faire disparaître.

Le royaume hellénique est le produit d'une révolution qui n'a réussi qu'en partie. C'était une révolte des rayas, des chrétiens, contre les mahométans, des serfs, contre les maîtres.

Les grandes Puissances, celles précisément qui défendent aujourd'hui à main armée contre la Russie, l'intégrité de l'empire ottoman, ont reconnu la justice de cette révolution. Elles ont forcé le Sultan, en brûlant ses flottes à Navarin, et en envoyant une expédition de 20,000 hommes en Morée, à reconnaître la justice de la révolution, et l'indépendance complète d'une partie des provinces qui s'étaient insurgées, et qui forme le royaume hellénique. Elles ont fait plus: elles ont reconnu et sanctionné la confiscation, en faveur du gouvernement grec, de tous les biens turcs de propriété privée, à l'exception seulement de l'Eubée, de l'Attique, et d'une partie de la Phthiotide,



provinces qui furent cédées à la Grèce en vertu d'une convention.

Par ces actes, les grandes Puissances ont reconnu, de la manière la plus solennelle, aux chrétiens de la Turquie, le droit de s'insurger contre les Turcs. Elles ont non seulement sanctionné la révolution, mais elles ont encore reconnu l'invalidité de tous les droits privés des Turcs, l'annihilation de droits réputés partout ailleurs imprescriptibles.

La justice est une. Ce qui était juste en 1821 en Morée, à Missolonghi, en Lévadie, l'est également en 1854 en Thessalie, en Epire, en Bulgarie.

Les Puissances, en intervenant et en sanctionnant les faits que la révolution avait produits alors, ont reconnu en principe cette révolution; le droit du raya de s'insurger contre la domination turque, de revendiquer, les armes à la main, ses droits usurpés mais imprescriptibles. La reconnaissance de la révolution de 1821, implique nécessairement la reconnaissance de celle de 1854, et les chrétiens de la Turquie, les rayas, y comptent avec la plus ferme confiance.

Le gouvernement hellénique, issu de cette révolution, qu'il personnifie, saurait-il méconnaître ces principes adoptés et consacrés par les grandes Puissances elles-mêmes ?

Le gouvernement hellénique a aussi d'autres devoirs à remplir. En paix avec la S. Porte, il doit s'abstenir scrupuleusement de tout acte d'hostilité, et employer tous les moyens légaux pour le maintien des bonnes relations avec une Puissance voisine. Ces devoirs, que nous sommes les premiers à reconnaître, le gouvernement grec

ne les a pas oubliés. La preuve en est, qu'il a été à même de satisfaire sur le champ aux demandes qui lui ont été faites par la Porte. Aucun officier, à son service, n'a pris part à la révolution. Des fonctionnaires publics, pour n'avoir pas réprimé certains mouvemens d'enthousiasme populaire, ont été punis. Une enquête sévère a été ordonnée sur la désertion d'une compagnie, et l'évasion des prisonniers de Chalcis. Le gouvernement s'engage dans sa Note, à prendre toutes les mesures pour empêcher des armemens contre la Turquie, à ordonner une enquête contre les employés dont se plaint la Porte, à blâmer par ses organes officiels, les quêtes qu'on pourrait faire pour opérer des armemens, à faire même tout ce qui est compatible avec les lois du pays, pour modérer le langage des journaux.

Mais, tout en accomplissant ses devoirs, le gouvernement grec ne saurait comprimer l'élan généreux de la nation en faveur des chrétiens insurgés. La Turquie ne peut et ne doit pas oublier que la Grèce est un pays constitutionnel; que le royaume contient cent cinquante à deux cent mille émigrés, originaires des provinces turques, et qui feront naturellement tous leurs efforts pour aider et concourir à la délivrance de leurs provinces; qu'il y a une solidarité entre les habitans du royaume, et leurs frères qui gémissent encore sous la servitude des Osmanlis, qui date de la conquête; que la révolution de 1821 a été un effort commun, et que tout Grec, li breou raya, a pour premier devoir de concourir à tout mouvement insurrectionnel des chrétiens de la Turquie.

L'insurrection de l'Epire et de la Thessalie a dû nécessairement s'attirer toutes les sympathies en Grèce. Elle a

été saluée comme le second acte du grand drame, comme un nouveau pas des chrétiens de l'Orient vers la régénération. Cette révolution, sanctionnée dans son principe par les grandes Puissances, bénie de tous, ne pouvait que produire une profonde émotion dans le royaume hellénique; on peut en juger par l'effet qu'elle a produit aux îles Ioniennes, et par le projet d'Adresse de la chambre des représentans de ces îles, dont nous avons publié un extrait dans notre Bulletin du 11[23 Mars. Les émigrés quittent la Grèce pour aller combattre dans les rangs de leurs frères. Des indigènes mêmes, obéissant au vœu commun émis par tous en 1821, abandonnent leurs foyers, leur familles, et courent verser leur sang généreux, pour la délivrance de leurs frères opprimés; des officiers généraux dans un âge avancé, comblés d'honneurs, occupant, en juste récompense de leurs exploits passés, les plus hautes positions, abandonnent tout, honneurs, émolumens, une vie paisible, le soin de leurs familles, et vont se jeter résolument dans de nouveaux dangers; les partis politiques disparaissent, de vieilles haines s'éteignent, tous les desirs, toutes les volontés, tous les sentimens cèdent devant le grand sentiment de la régénération; et l'on voudrait que le gouvernement grec désapprouvât la cause des chrétiens de la Turquie? cette cause que le peuple grec adopte si chaleureusement, cette cause bénie des rois, selon l'heureuse expression d'un de nos collaborateurs, cette cause qui a été reconnue, adoptée et défendue par toute la chrétienté?

Le gouvernement grec a rempli envers la Turquie ses devoirs officiels. Rien au monde ne saurait l'obliger à aller au delà de ce qu'il s'est engagé à faire. Les grandes Puissances, appelées à juger entre lui et les Turcs, pour-

ront-elles l'obliger à comprimer l'élan national, à désapprouver l'insurrection qu'elles mêmes ont reconnue et défendue avec le noble sang de leur marins et de leurs soldats?

B.

### Quinzaine politique du Spectateur.

Les populations chrétiennes de l'Orient attendaient avec une vive anxiété les débats du parlement anglais sur leur insurrection. Elles espéraient y voir éclater les véritables sentimens du peuple britannique, qu'elles ne pouvaient trouver ni dans les écrits diplomatiques aux expressions calculées, ni dans les diatribes violentes de quelques journaux passionnés, qui, pour atteindre les Russes, passaient indistinctement sur le corps des amis et des ennemis. Leur attente n'a pas été trompée. La tribune la plus libre aujourd'hui et la plus glorieuse du monde civilisé, a retenti de nobles paroles, de généreuses sympathies pour la cause du malheur et de la justice. Lorsqu'il y a trente trois ans les Grecs se levèrent pour laver de leur sang l'opprobre de quatre siècles d'esclavage, pour délivrer d'une tyrannie barbare le pays des grands souvenirs, et la sainte église du Christ, les peuples ont applaudi avec enthousiasme à leurs efforts héroïques, et les gouvernements suivirent l'exemple des peuples. Alors Byron, ayant salué d'un chant sublime la Grèce réveillée, accourait échanger sa lyre immortelle contre le fusil du pallicare; alors les Norman, les Hastings, les



Fabvier, les Gordon, les Church, une foule d'hommes au cœur haut placé, se parant de leur titre de philhellènes, mettaient leur gloire à mourir dans les champs de Marathon, sur les flots de Salamine, et dans les rangs des défenseurs de la croix et de la liberté. Les idées seraient-elles si complètement bouleversées depuis une génération? le monde aurait-il tellement tourné au positif, que ce qui était noble, grand, et sacré pour les pères, serait honni par les fils? on traiterait aujourd'hui d'aventuriers et de fanatiques ceux qu'on eût autrefois admiré comme des héros et couronné comme des martyrs? Le crime des Grecs serait-il aux yeux du monde civilisé, de s'exalter encore au nom de la liberté, de vouloir encore mourir pour leur patrie et pour leur foi? Non! Les sentiments droits et le bon sens de l'Europe, trop long-temps outragés, ont été vengés par les discours éloquents de plusieurs des principaux membres de la Chambre des lords et de la Chambre des communes; et le but qu'une saine politique doit rechercher en Orient, celui de fonder son influence légitime sur la reconnaissance des races chrétiennes, a été bien mieux atteint par ces paroles qui vont au cœur des populations opprimées, que par toutes les armées qu'on pourrait envoyer pour réprimer l'élan de leur patriotisme.

Tous les préjugés qui depuis quelque temps ont cours en faveur de la Turquie, ont sans doute été répétées à cette occasion dans les deux enceintes, et plusieurs orateurs ont condamné le mouvement insurrectionnel des Grecs. Mais ceux-ci auront au moins la consolation de savoir, que lorsqu'ils meurent pour une cause qu'ils considèrent comme sainte pardessus toutes, des cœurs géné-

reux ont le courage de ne pas leur refuser toute sympathie, et qu'il se trouve des mains pieuses pour déposer le cyprès et même le laurier sur leur tombe.

Dans la Chambre des communes M. Milnes a pris le premier le parole. Il a avoué que les Grecs avaient autrefois acquis les sympathies de l'Europe; mais maintenant,

*Cessez vos vœux; Vert-vert n'en est plus digne.*

Vert-vert a voulu briser les barreaux de fer de sa cage; il a forfait à la loyauté du raya et à la fidélité due à son souverain. La Grèce n'a du reste pas payé sa dette, elle n'a pas fait les progrès qu'on était en droit d'attendre d'elle. — Si la Grèce n'a pas progressé autant que les facultés et le génie de son peuple semblaient le promettre, elle en gémit toute la première; mais on n'a qu'à examiner sans préventions cet état né d'hier, fondé sur des ruines, n'ayant hérité que la dévastation et les misères d'une guerre destructive, ne possédant qu'un million d'habitants à peine, sur un terrain montagneux et aride, et à le comparer à cette Turquie qui trône depuis quatre siècles sur les trois continents, qui s'est emparée des pays les plus beaux et les plus riches du monde, pour les changer en déserts et pour les réduire à la stérilité, et l'on verra aisément où a été le progrès et la vie, et où est la dégradation et l'impuissance. La Grèce n'a pas payé sa dette; mais avant de l'en accuser, a-t-on songé que cette dette provient d'un emprunt de 60 millions de francs qu'on lui a imposé sans qu'elle le demandât, dont on a disposé sans son aveu, et dont il ne lui fut permis de dépenser pas la moindre parcelle d'une manière productive, car une partie fut donnée à la Turquie, une autre aux troupes auxiliaires de la Bavière, et le reste au ser-

vice de ce même emprunt? Comment veut-on que la Grèce ait pu payer quatre millions de francs par an, le tiers de son budget entier, sans qu'elle arrête sa machine gouvernementale? Cependant M. Milnes reconnaît que ce qui a poussé les Grecs à la révolte, c'est l'oppression intolérable qu'ils subissent, et, mieux guidé par son cœur que par ses préventions, il conseille de les ramener par la persuasion et par des mesures de douceur.

L. John Russel a répondu à ce discours avec toute l'autorité que lui donne sa position. Il a avoué les souffrances des chrétiens, qu'il attribue soit à l'ignorance, soit à la licence d'une soldatesque effrénée. Il ajoute que le gouvernement de la Reine n'épargnera aucun effort pour amener le sultan à améliorer le sort de ses sujets chrétiens, mais qu'en même temps il fera tout pour décourager l'entreprise des Grecs. L. John Russel paraît croire qu'il dépend de la volonté du sultan d'améliorer le sort de ses sujets chrétiens; mais d'après ce qu'il dit lui-même, il faudrait que le sultan commençât par faire que ses chefs ne soient pas corrompus et ignorans, que ses soldats ne soient pas barbares. Il faudrait qu'il réformât ses 30 millions de sujets, à commencer par leur code religieux, ce qui n'est pas fort aisé. Mais ce qui ne l'est guères davantage, c'est de décourager les Grecs dans leurs aspirations à l'indépendance. On peut bien les écraser, ils sont les plus faibles; mais quatre cents ans de tourments et de désolations n'ont pas éteint chez eux ce beau rêve qui les soutenait dans leurs plus rudes épreuves. Vous voulez les décourager? Supprimez donc leur histoire qui les oblige et qui les stimule; faites qu'un nouvel Ali livre aux flammes les écrits

immortels de Plutarque et de Démosthènes; réduisez en poudre ces superbes monuments qui leur rappellent la gloire et le génie de leurs pères; effacez aussi de leur cœur, et du monument sur lequel leur reconnaissance les a consacrés, les noms de ces hommes d'élite qui de toutes les extrémités de l'Europe sont venus verser leur noble sang pour la cause hellénique; faites qu'aujourd'hui même les hommes aux vues les plus larges, aux sentimens les plus élevés, ne se sentent pas émus à l'aspect de ces chrétiens qui se battent pour leur foi, de ces hommes libres, qui préfèrent le mort à l'esclavage, de ces descendants de Thémistocle et de Thrasybule, qui rêvent l'antique gloire, et veulent reconstituer la Grèce d'autrefois (1), et faites aussi que le contre-coup électrique des ces nobles sympathies n'anime pas les Grecs et ne les soutienne pas dans leur lutte. Vous les découragerez, lorsque vous leur aurez enlevé leurs souvenirs du passé, et leurs espérances

(1) La chambre des députés de la Grèce a exprimé sa reconnaissance à tous ceux qui dans ces moments critiques pour les Grecs, ont pris en main la défense de leurs intérêts. Le Journal des Débats a publié la réponse de M. John Lemoine, où ses vrais sentimens percutent à travers un langage auquel les circonstances imposent la mesure. Nous sommes heureux de pouvoir publier ici la réponse de M. S. Marc Girardin.

Paris 6 Mars 1834.

\* Mons. le Président, Messieurs les Secrétaires.

J'ai reçu avec la plus vive reconnaissance l'extrait que vous m'avez envoyé des délibérations de la chambre des députés, et les remerciemens que la chambre m'a fait l'honneur de m'adresser. Je suis profondément touché de cette délibération; je vous prie de présenter à la chambre mes hommages les plus empressés. En défendant la cause de la Grèce et des Grecs, je crois défendre la cause de la justice, de l'humanité et du christianisme. Je suis en outre profondément convaincu que pour tous les lettrés, défendre la Grèce, c'est défendre une patrie.

Agréer, Monsieur le président et Messieurs les secrétaires l'assurance de mon respect.

St. MARC GIRARDIN.



de l'avenir, et que vous leur aurez fait croire qu'il n'y a plus de vertu sur la terre, plus de justice dans le ciel!

*M. Rich*, ramenant toute la question à son véritable point de départ, d'où la passion ne l'a que trop et trop souvent fait sortir, a soutenu que les armées européennes qui allaient en Turquie, ne pouvaient pas avoir pour mission de soutenir l'une des races qui habitent ce pays, contre l'autre. En effet, l'unique intérêt que l'Europe ait dans cette expédition, c'est d'empêcher que la Russie n'étende ses conquêtes en deçà du Pruth. Pour y parvenir l'Europe n'a nullement besoin d'employer ses armées chrétiennes pour réduire les chrétiens sous la joug des Osmanlis. Ce seront les forces européennes, ce ne seront jamais les Turcs qui pourront arrêter les Russes. Les Turcs ne prêtent que le prétexte et le champ de bataille à l'Europe, qui n'a pas autrement besoin de faire leurs affaires intérieures. *M. Gibson* a aussi fait observer que l'Angleterre n'avait aucun droit de forcer les populations chrétiennes à rester soumises à un gouvernement qui leur était odieux. *Lord Hamilton* et *M. E. Ball* dans la Chambre des communes, et le comte *Grey* dans celle des Lords, ont même, dans des sentiments de dignité nationale aussi bien que de pitié philanthropique, exigé que les soldats anglais ne tournent pas leurs armes contre les chrétiens insurgés. Nous concevons que la nation de monde la plus noblement fière, dédaigne de se faire le suppôt d'une tyrannie barbare, et que ce peuple élevé à la pratique de la liberté la plus large, se refuse à combattre des hommes qui meurent pour leur liberté. Mais l'attaque directe n'est pas le seul moyen de combattre ces populations de martyrs; il y en a de plus détournés et nous dirons même de plus

odieux, et que la conscience des honorables membres repousse sans doute avec plus d'indignation encore: C'est de prendre les postes occupés par les troupes turques, pour permettre à celles-ci de venir étouffer dans le sang des Grecs leur mouvement insurrectionnel; c'est d'agir comme *M. le Lord Haut-commissaire* des îles Ioniennes, qui prête aux Turcs de Prévésa son argent, ses munitions, ses bâtiments et ses armes. Nous ne dirons pas si le *Lord Haut-commissaire* sert très-efficacement l'influence de son gouvernement dans l'Orient. Il est le maître de ses actions, comme ses administrés sont les maîtres de leurs sentiments. Mais le régime auquel il voue sa sympathie et auquel il prodigue ses secours, a été dépeint dans toute sa hideuse vérité par *L. Lovaine*, qui a montré que l'oppression, l'injustice, le caprice et la barbarie, sont l'essence du gouvernement turc, contre lequel il faut des garanties bien plus réelles que la tolérance dérisoire qu'on est dernièrement convenu de vanter dans les sectaires de Mahomet.

Cependant la médaille a aussi son revers; tout le monde ne jonche pas de roses le chemin des combattans de la croix. *L. Dudley Stuart* assure que l'insurrection grecque n'est pas le produit de l'oppression turque, mais qu'elle a été fomentée, si non par le gouvernement hellénique, du moins par des personnes qui lui sont attachées; car la Turquie se trouvait en voie de progrès et de prospérité, et la preuve en est que lui-même a vu de ses propres yeux en Bulgarie des troupeaux, appartenant à des chrétiens, et que les Turcs ne leur avaient pas (encore) enlevés.

*M. Layard* reconnaît l'instigateur de la révolution dans cet officier de marine russe qui, il y a un an, passa quel-

ques heures à Athènes à remettre ses dépêches à l'ambassadeur, et à visiter l'Acropole et l'Académie. Appréciateur indulgent de la modération et du *doux despotisme* des Turcs, il étouffe au contraire avec le plus grand calme les chrétiens dans l'étreinte de sa logique inflexible, comme ces Rois de pierre qu'il a enlevés à Ninive étranglant dans leur bras, avec la sérénité la plus imperturbable, par une pair de lions égueulés chacun. Les puissances de l'Europe ne devraient pas intervenir auprès du Sultan en faveur de ses sujets chrétiens, ou elles feraient autant et plus qu'elles reprochent au Prince Menchicoff d'avoir fait. *M. Drummond* a appuyé cette motion qui lui paraissait couper court à des questions embarrassantes; et le Comte *Fitz-William* l'a produite dans la chambre des Lords.

Mais *Lord Palmerston* a repoussé ce moyen extrême. Il veut bien qu'on améliore le sort des chrétiens, et qu'on les assimile aux musulmans; mais il veut aussi que les efforts qu'on tenterait pour atteindre ce but, soient tempérés par le respect dû à l'indépendance du Sultan. Or, si les efforts très-énergiques du Prince Menchicoff, qui suspendait sur la tête de la Turquie son épée de Damoclès, n'ont pu lui arracher une concession d'une minime importance, *L. Palmerston* espère-t-il sérieusement qu'il obtiendrait par des *efforts tempérés*, des réformes immenses qui soient efficaces et réelles, et surtout qui continuent après que la Turquie aura cessé d'être sous la pression de l'occupation militaire de la part de ses amis et de ses ennemis. Mais le noble Lord ne craignait pas que l'insurrection grecque prit de l'extension, ce qui signifie simplement qu'il n'en connaissait pas encore la nature.

*Sir R. Peel*, le digne fils du plus grand homme d'état de nos jours, s'élevant à une hauteur de vues que son glo-

rieux père n'eût pas-désavouée, et doué de cet esprit pénétrant qui, dans les questions compliquées, sait toujours distinguer le but à travers les accessoires qui le déguisent, a indiqué le véritable caractère de l'insurrection grecque, et son origine, qu'il reconnaît pour aussi ancienne que la conquête, et reconnaissant que l'empire turc croule ou ait croulé, il a établi que l'empire grec est son seul remplaçant possible.

Cette idée, *Lord Clarendon* l'a traitée dans l'autre chambre de *rêve creux* des Grecs. Que nous caressions ce rêve, nous ne nous en défendons pas. Il a en effet de quoi nous séduire. De moins intéressés que nous trouveraient beau de voir le peuple des Hellènes reprendre dans le monde une position digne de son ancienne splendeur, et de rendre au Christianisme et à la civilisation ce trône qui pendant dix siècles en fut le boulevard la plus puissant. Mais nous ne prétendons pas que la politique des grandes puissances interroge nos vœux et nos intérêts. Ce sont ses propres convenances que nous voulons qu'elle consulte. Lorsque l'Europe aura reconnu que la Turquie est en effet défaillante, parcequ'elle est barbare au milieu de peuples civilisés, parcequ'elle est mahométane au milieu de peuples chrétiens, parce que ses sujets les plus actifs, les plus intelligens et les plus nombreux en Europe, sont ses ennemis constants et irréconciliables; lorsqu'elle aura vu que le vide est sur le point de se faire, alors elle repassera en revue avec anxiété tous les moyens qui se présentent pour le remplir; et si l'intérêt général et permanent l'emporte alors sur les ambitions du moment, elle reviendra avec empressement à la proposition de *S. R. Peel*, comme au seul ancre de salut de son équilibre menacé, et reconnaîtra avec joie qu'il existe entre les différentes populations de la



Turquie d'Europe la cohésion nécessaire pour former un état compact. Tous ceux qui ont vu à quoi la position anormale de la Turquie a exposé l'Europe, et qui savent que les soi-disant privilèges qu'on veut faire accorder aux chrétiens n'y remédieront en rien, acquièrent tous les jours de nouvelles preuves que l'érection d'un empire chrétien en Orient est de toute urgence, pour parer à tout jamais aux dangers des bouleversements intérieurs et aux dangers des ambitions de dehors.

*La Comte de Shaftesbury* a fait aussi un long discours que la chambre des Lords a écouté, en gardant tout son sérieux. Le noble comte a dit que les chrétiens de l'Orient étaient en effet opprimés; mais par qui croyez-vous? Ce n'est pas par les pachas ou par les cadis, par les Rédifs ou par les Zéibecs; c'est par leurs propres prêtres! Le Patriarche n'a-t-il pas une fois excommunié une foule de femmes et d'enfants, et défendu aux boulangers de leur donner à manger, aux porteurs d'eau de leur donner à boire? (Écoutez! s'écrie l'auditoire) mais voici Reschid-Pacha qui accourt à l'aide de ces malheureux; par un firman il ordonne qu'on leur donne du pain et de l'eau. Il en était temps; ils allaient expirer. — Et ces choses se disent devant l'élite de la nation la plus sérieuse et la plus éclairée de l'Europe! — Le comte de Shaftesbury exalte ensuite la tolérance éclairée du gouvernement turc, qui il oppose au régime illibéral des Russes. L'empereur ne permet pas que des traductions de la Bible, faites par des protestans, que des colporteurs de ces traductions circulent dans ses états, et qu'on y fasse du prosélytisme; en Turquie au contraire, il y avait 40 dépôts de ces traductions, la Bible était traduite en turc et distribuée aux musulmans, et dans plus de quarante villes ou villages de la Turquie les Grecs avaient déserté leur

église pour embrasser la Protestantisme.—Et d'abord nous répondrons au noble comte par le mot si juste du comte Grey: Pour les Turcs tous les chrétiens sont des chiens; blancs ou noirs, Grecs ou protestants, pour leur importe. Voulez-vous que votre comparaison soit juste? Demandez si l'empereur de Russie ou l'empereur de France se soucie que les Musulmans de la Crimée ou ceux de l'Algérie soient de la profession de Mahomet ou de celle d'Ali, et s'oppose à ce qu'ils désertent le prophète pour suivre son gendre. Demandez aussi ce que font les Turcs si l'un d'eux se laisse convertir au Christianisme; ils exterminent par le fer et par le feu tous ceux qu'ils croient de près ou de loin impliqués dans l'œuvre de prosélytisme, leurs familles, leurs amis, leurs villages. C'est là la tolérance religieuse qui ouvre le chemin à la liberté civile. Vous croyez que vos Bibles sont distribuées aux Turcs; vous vous trompez: elles servent à ces malheureuses populations grecques, qui, dans quelques provinces de l'intérieur de la Turquie ont désappris leur langue, et ne comprennent que le turc. Si vous en donnez aux Turcs, ils les acceptent peut-être, mais c'est pour en allumer leurs pipes. On vous dit que quarante communautés grecques ont été converties au Protestantisme: ne vous y fiez-pas; il y a des gens qui y veulent gagner leur salaire; ou, si vous le croyez, hâtez-vous de désavouer, de rappeler vos missionnaires. Votre politique en Orient ne peut avoir d'ennemis plus dangereux. Tous les Grecs, effrayés de ces empiétements, se jetteraient dans les bras de la Russie pour y chercher le salut de leur église menacée. Mais vous, qui comptez sur vos doigts le nombre d'exemplaires de la Bible que vous avez distribués, le nombre des chrétiens que vous avez attirés du giron d'une église dans celui d'une autre, oubliez-vous ce que cette

Bible commande, que son esprit est la charité et l'amour du prochain, la justice et la liberté; et que des millions de chrétiens en détresse vous tendent la main pour implorer votre assistance, que la Bible vous fait un devoir de leur accorder?

*L. Ellemborough* ne promet aux Chrétiens ses sympathies, et l'égalité avec les autres sujets du Sultan, que s'ils s'unissent étroitement aux Turcs, leurs concitoyens, s'ils se groupent autour des couleurs de leur pays, et défendent contre l'étranger le drapeau musulman. Nous lui répondrons qu'à ce prix les Grecs ne pourront pas accepter les bienfaits qu'on leur promet. Leur drapeau est, depuis le jour où ils furent asservis, planté vis-à-vis de celui des Turcs; leurs couleurs sont celles de la croix et de la liberté, et ils ne seront les concitoyens des Turcs, que lorsqu'ils en seront les vainqueurs; jusque-là, ils sont leurs ennemis jurés. S'il arrivait jamais que les Caffres du Cap, ou les Indiens de Caboul s'emparassent de Londres, que les nomades de la Kabylie fussent maîtres de la France, y aurait-il un homme ayant du sang anglais ou du sang français dans les veines, qui n'en versât jusqu'à la dernière goutte pour laver l'opprobre de son pays, qui ne combattit jusqu'à son dernier soupir pour le délivrer? Comment, nous le demandons, veut-on défendre aux Grecs ce que l'honneur et le devoir commandent à tous les autres? De l'Europe, dominée aujourd'hui par son ivresse belliqueuse, nous en appelons à l'Europe revenue aux sentimens d'équité et à la juste appréciation de son intérêt.

A.

## Dernières nouvelles.

On nous écrit du camp de Pêta en date du 15[27 Mars :

Les chefs chrétiens Cascaris et N. Botzaris, lors de la prise du fort de Glyki, près de Souli, après avoir forcé le chef turc Osman Dino à capituler, l'ont laissé libre avec ses armes et tous ses hommes; ils n'ont exigé que sa parole de ne plus se battre contre les chrétiens. En attendant, quelques Albanais, sortis d'Arta le 9[24 ou 10[22 se sont embarqués à Salahora sur quelques navires anglais, et ont été débarqués à Parga. Osman Dino, oubliant sa parole, et le traitement généreux des chrétiens à son égard, n'a pas hésité à s'unir aux Albanais débarqués à Parga. Ce corps turc s'est jeté sur le district de Paramythia, a brûlé en un jour dix-sept villages chrétiens, et massacré toutes les femmes et tous les enfans qui n'ont pu se sauver à tems à Louro sous la protection des insurgés chrétiens. Les chefs Cascaris et N. Botzaris, informés de ces cruautés, se sont empressés de se porter contre l'ennemi. On ne connaissait pas encore l'issue du combat engagé, mais on espérait qu'elle serait favorable aux chrétiens, attendu que le major Vécros, était accouru se joindre à eux avec tout son monde.

Le général Zerva avec le jeune et brave L. Zico, bloquaient Janina, et Griva était campé aux villages dits Catzanochoria. Le camp de Pêta, formé dès le commencement par le jeune et valeureux Caraiscaki, (fils du célèbre capitaine de ce nom) se fortifie de jour en jour. Néanmoins la plaine d'Arta est encore parcourue en partie par les Turcs, grâce aux renforts que la garnison de cette place a reçus. Au moment où l'on écrivait à Pêta la lettre que nous avons sous les yeux, les Turcs livraient aux flammes Gribovo, et quelques autres villages.

— On nous écrit de Carvassara (ville hellénique située sur les frontières) en date du 17[29 Mars:

L'insurrection a gagné tout l'Épire. La communication par terre entre les divers forts et autres points occupés par les Turcs est interceptée. Ce qui rend difficile de plus grands progrès de la part des chrétiens, c'est le manque d'armes et de munitions, tandis que les Turcs sont soutenus et ravitaillés par . . . . .

Rendons pourtant justice aux nobles mais infructueux efforts de M. Saunders, Consul d'Angleterre à Prévésa, qui ont pour but d'empêcher les mauvais traitemens dont les malheureux chrétiens désarmés sont l'objet de la part des Turcs. Ces mauvais traitemens ont lieu même dans la ville de Janina, sous les yeux du corps consulaire, dans celle de Prévésa, en présence de Fuad Effendy, ce Turc civilisé, venu, dit-on, pour pacifier l'Épire, y promulguer les décrets bienfaisans de la Porte, relatifs à l'émancipation des chrétiens. Il paraît, en effet, que la S. Porte y procède par le massacre et l'extermination.

On écrit de Prévésa en date du 13 et 14 [23 et 26 Mars, que les Turcs enfermés dans le fort de Souli ont fait savoir le 3[17 aux autorités de Prévésa, qu'ils n'avaient de vivres et de munitions que pour 12 jours, et que si on ne parvenait pas à les ravitailler à tems, ils seraient forcés de capituler. Cette lettre confirme les méfaits des Turcs dans les villages de Paramythia. Elle parle de l'assassinat de 12 hommes, d'une femme et d'un prêtre grec dans son église, pendant qu'il célébrait la Messe. Les chrétiens d'Arta, après avoir été pillés, sont obligés de travailler aux routes que les Turcs font répa-



rer autour de cette place pour faciliter le transport des canons. Ils ne permettent pas même aux sujets hellènes qui se sont trouvés à Arta lors de l'insurrection, d'en sortir, malgré les réclamations et les protestations de l'agent consulaire grec.

On écrit de Volos en Thessalie, en date du 14[23 Mars :

En Thessalie, les Bachibozoucs (milices irrégulières des Turcs) se livrent à toute sorte de cruautés contre les chrétiens ; ils pillent leurs villages, enlèvent leurs grains, les soumettent eux-mêmes aux plus affreuses tortures ; ils versent sur leurs poitrines nues, et diverses autres parties du corps, de l'huile bouillante, uniquement pour les forcer à avouer s'ils ont de l'argent caché. Notez bien que ces malheureuses victimes sont des habitans de la plaine, qui n'ont pris aucune part à l'insurrection. M. Blond, envoyé par l'Ambassade anglaise en Thessalie, aurait soumis, assure-t-on, un rapport circonstancié de tous ces faits. Les autorités de Larissa ont fait à M. Blond une brillante réception, probablement pour atténuer ses impressions.

Dans la nuit du 6 au 7 (18 — 19) Mars, une ronde turque, ayant rencontré à l'embarcadere de Volos, un sous-officier de la corvette autrichienne la *Caroline*, qui attendait son commandant, lequel se trouvait chez l'agent consulaire d'Autriche, l'a maltraité et conduit en prison ; le commandant et l'agent consulaire sont parvenus à faire sortir de prison ce sous-officier, mais ils n'ont pu obtenir aucune satisfaction.

Suivant les nouvelles reçues dernièrement de Thessalie, Zenel-pacha, après avoir été battu par les chrétiens à Loutron, s'est replié sur Larissa.

Les chefs chrétiens Contoyanis, Balatzos et Saphacas se sont portés sur Pharsale, afin de couper les communications entre Domoco et Larissa. Le 13(27 Mars, ils ont eu une rencontre avec une partie de la garnison de Pharsale et les habitans de quelques villages turcs. Dans cette affaire, le portedrapeau de Contoyanis a été tué, et quelques chrétiens ont été blessés. Les Turcs ont perdu 15 à 20 hommes, ont eu plusieurs blessés, et ont laissé quelques prisonniers entre les mains des chrétiens. Par suite de ce fait d'armes, quatre villages turcs, Vardali, Jacaropa, Koslopa et Keklantzi, sont tombés au pouvoir des chrétiens, qui se sont avancés tout près de Pharsale.

Le fort de Phanari est étroitement assiégé par 3 à 4 mille chrétiens. B.

— *Opinion de lord Clarendon sur l'insurrection des chrétiens de la Turquie.* « Si la Russie dépassait les principautés, si d'autres provinces de la Turquie étaient envahies, la conséquence probable serait un soulèvement général de la population chrétienne, NON POINT EN FAVEUR DE LA RUSSIE, ni pour soutenir le sultan, MAIS POUR CONQUÉRIR SA PROPRE INDÉPENDANCE. » Extrait d'une dépêche de lord Clarendon à lord Westmorland, ambassadeur de S. M. Britannique à Vienne. (Corresp. par 1, N<sup>o</sup> 252).